



R

encontre
nationale
des **Plans**
climat-énergie
territoriaux

Méthodes, outils...
retours d'expériences
et perspectives pour
les collectivités



18 juin
2009 **Lille**



R

encontre nationale des Plans climat-énergie territoriaux

Méthodes, outils... retours d'expériences et perspectives pour les collectivités

Les collectivités sont désignées par le Grenelle de l'environnement comme les animatrices de la politique énergie-climat au niveau des territoires. Face aux enjeux économiques et environnementaux, et aux nouvelles obligations réglementaires, comment...

- se fixer des priorités ?
- définir un programme d'action réaliste à la hauteur des enjeux ?
- s'organiser entre les différents niveaux de collectivités ?
- fédérer les acteurs et se répartir le travail ?
- financer les actions ?

L'Europe et le Grenelle de l'environnement veulent une baisse de 20% des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2020. Se mettre sur cette trajectoire revient à une diminution de 2 à 3 % chaque année avant la fin de ce mandat ! C'est un vrai défi lancé aux équipes en place qui implique de repenser en profondeur la gouvernance locale.

Gilles VINCENT, président d'AMORCE

J

eudi 18 juin 2009



En partenariat avec

J

endredi 18 juin 2009

R

encontre

9 h **Accueil, café**

9h30 **Ouverture**

Philippe TOSTAIN, *Ville de Lille, vice-président d'AMORCE*

Introduction des débats - Jacques PÉLISSARD, *président de l'Association des maires de France**

Animation de la matinée : Nicolas GARNIER, délégué général d'AMORCE

9h45 **Changement climatique : quelles sont les dernières données ?**

Sylvie JOUSSAUME, *climatologue, membre du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (Giec)*

10h05 **Rôle des territoires : règles de base et objectifs d'une politique climat-énergie efficace**

Emmanuel GOY, *AMORCE*

10h20 **Table ronde : les actions menées en Nord Pas-de-Calais**

Emmanuel CAU, *vice-président Développement durable et environnement de la Région Nord Pas-de-Calais*

Louardi BOUGHEDADA, *vice-président Energie et plan climat de la Communauté urbaine de Dunkerque*

Philippe TOSTAIN, *conseiller municipal délégué aux bâtiments de la ville de Lille*

Antoine BOUSSEAU, *président de l'association d'entreprises Ecopal*

Animation : Emmanuel GOY, *AMORCE*

11 h 15 **Echanges avec la salle**

11 h 35 **Le bilan des émissions de gaz à effet de serre pour la collectivité**

- **La méthodologie**, Nicolas Pouget, *Solving, formateur Bilan Carbone TM*

- **Quelle implication pour la collectivité ? comment valoriser les résultats ?**

Nicolas BOESPFLUG, *Agglomération d'Angers*

12 h 10 **Echanges avec la salle**

12h30 : Pause déjeuner

Plans climat-énergie territoriaux

Animation de l'après-midi :

Philippe TOSTAIN, vice président Energie et climat d'AMORCE

14 h Le plan climat-énergie territorial de la collectivité

- La méthodologie : ce qu'implique le « facteur 4 » sur les transports et les bâtiments ?

Sébastien FENET, *Explicit*

- Comment mettre en œuvre des actions structurantes ? Retour d'expérience

Ronan DANTEC, *vice-président Environnement et plan climat, Communauté urbaine de Nantes*

- Evaluation, mise en cohérence et communication : l'analyse financière de la collectivité au service du PCET

Yann FRANÇOISE, *Ville de Paris*

14 h 45 Echanges avec la salle

15 h 10 Table ronde : le Grenelle, et après ?

Qu'apportent les projets de loi Grenelle ? Quelle articulation des PCET avec les schémas régionaux de l'air, de l'énergie et du climat ? La loi doit-elle être plus précise dans la répartition des rôles ? Vers une contribution climat locale ? Comment sont organisées les actions territoriales chez nos voisins européens ?

- Pascal DUPUIS, *MEEDDAT, direction générale de l'Energie et du climat*

- Un représentant de l'AdCF

- Didier JOUVE, *ARF**

- Jacques RAVAILLAULT, *ADEME*

- Gérard MAGNIN, *délégué général d'Energie-Cités**

- Sandrine MATHY, *présidente du Réseau action climat France*

Animation : Nicolas GARNIER, *AMORCE*

16 h 30 Echanges avec la salle

17 h Clôture

Fin de la journée à 17 h 30

* sous réserve

Compensation carbone : l'organisation de cette journée sera intégralement compensée carbone. Il sera demandé aux participants d'indiquer leur mode de transport lors de l'accueil le matin. Nous invitons vivement les participants à privilégier dès que possible le train et les transports en commun locaux ou modes doux pour se rendre à cette journée. Les personnes souhaitant « covoiturer » peuvent se faire connaître lors de l'inscription : nous leur transmettrons les coordonnées (e-mail) des participants inscrits sur leur région.

Renseignements pratiques

LIEU DU COLLOQUE

Maison de l'éducation permanente
1, place Georges Lyon
59000 LILLE
Tél : 03 20 52 22 09

ACCÈS

Gare Lille-Europe
A pied : 20 minutes
Métro : ligne 2-Lille-
Lomme, arrêt « Grand
Palais » +10 min. à pied

DATE LIMITE

D'INSCRIPTION

Lundi **8 juin 2009**

RÈGLEMENT

- le règlement est **impérativement** à joindre au bulletin d'inscription pour que votre inscription soit prise en compte.
- pour les collectivités et administrations, la signature par l'autorité compétente (nom et fonction) fait office de bon de commande.

ANNULATION

Toute annulation écrite non parvenue au plus tard le **jeudi 11 juin 2009** ne pourra donner lieu à un remboursement et le montant total sera facturé.

FACTURE

Elle sera envoyée à tout participant **APRÈS** la manifestation.

ACCÈS AU COLLOQUE

Toute personne se présentant au colloque sans être inscrite ne pourra être admise.

Bulletin d'inscription

Utiliser un bulletin par personne Photocopie acceptée

A retourner avant le lundi 8 juin 2009

AMORCE - 7, rue du Lac - 69422 Lyon Cedex 03 ou fax : 04 72 74 03 32

Nom : Prénom :
Fonction :
Collectivité / Organisme :
Adresse :
Code postal : Ville :
E-mail :
Tél. :

J'ai pris connaissance des conditions du colloque du jeudi 18 juin 2009 à Lille
« **Rencontre nationale des PCET** » et je m'inscris :

Frais de participation

- Adhérent à AMORCE 200 euros
- Non adhérent à AMORCE 300 euros

Ce prix comprend la participation aux débats, au déjeuner ainsi que les dossiers.
Le transport et l'hébergement sont à la charge des participants.

Covoiturage Je souhaite co-voiturer et accepte que mon adresse mail soit diffusée aux participants de ma région : (cochez la case)

Règlement (la facture sera envoyée après la manifestation) :

- par chèque bancaire ou postal ci-joint à l'ordre d'AMORCE
- par virement bancaire à l'ordre d'AMORCE

Domiciliation :

CL Lyon – Code Banque : 30002 – Code Guichet : 01000
N° Compte : 0000791561N – Clé : 89 / Siret : 347 762 114 00028
Toute annulation écrite non parvenue au plus tard le **jeudi 11 juin 2009** ne pourra donner lieu à un remboursement et le montant total sera facturé.

Signature de l'autorité compétente et cachet de l'organisme (obligatoires)

Fait le :

à :

Affranchir
au tarif en
vigueur

AMORCE
7, rue du Lac
69422 Lyon Cedex 03

Contacts
Inscriptions

AMORCE

Audrey Bernardi
abernardi@amorce.asso.fr

7, rue du Lac
69422 LYON
Cedex 03

Tél : 04 72 74 09 77
Fax : 04 72 74 03 32

